



RAPPORT Annuel 2023

**Service de la sécurité incendie
Municipalité de Val-des-Lacs**

Mars 2024

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bonjour,

Je vous présente un résumé des activités menées par l'équipe restreinte du Service de la sécurité incendie pour l'année 2023. Tout au long de l'année, nous avons travaillé en collaboration avec le service d'incendie de St-Donat, le service de Mont-Tremblant, le service d'incendie de la Régie des monts ainsi que M. Laurent Querrach de la MRC des Laurentides pour assurer la sécurité de nos citoyens.

Je désire donc les remercier pour nous avoir supporté. De plus, je tiens à souligner le travail des pompiers de Val-des-Lacs pour leur excellent travail malgré la situation difficile qui touche notre service d'incendie.

En terminant, je remercie également le conseil municipal pour leurs confiances et leurs soutiens.

Ce document est évidemment un survol des activités effectuées et n'hésitez pas à me contacter pour toute question supplémentaire à ce sujet.

Cordialement !

Caroline Champoux

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Val-des-Lacs

FAITS SAILLANTS 2023



NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS INCENDIE: 79



NOMBRE D'INTERVENTIONS AVEC FEU : 9



NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS PREMIERS RÉPONDANTS : 0



NOMBRE D'INTERVENTIONS ALARME INCENDIE: 9



NOMBRE D'INTERVENTION POUR ASSISTANCE
AVEC LES SSI VOISINS : 49

PRÉVENTION INCENDIE

Risques faibles et moyens

Le SSI doit effectuer des visites de prévention incendie dans les résidences du territoire conformément au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC. En collaboration avec le service d'incendie de St-Donat, la municipalité a été en mesure de compléter 103 visites dans les résidences privées de risque faible et l'objectif 2023 atteignait ainsi 74% de l'objectif prévu au schéma de couverture de risques.

Risques plus élevés

Aucune inspection de bâtiment à risque élevé et très élevé n'a été réalisée en 2023 comme prévu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC. Par contre, des soumissions sont envoyées afin de pouvoir faire l'inspection prévue, et ce, pour l'ensemble des risques élevés et très élevés. Elles devraient avoir lieu sous peu.

Une visite d'inspection de la garderie a été faite ainsi que l'évaluation du plan de sécurité incendie de celle-ci.

STATISTIQUES D'INTERVENTION

L'année 2023 fut une année similaire à 2022 pour notre équipe alors que nous avons répondu à un total de 79 interventions d'urgence, dont 2 pour des feux de bâtiments qui n'ont causé aucune perte matérielle. Il est important de souligner que l'intervention des pompiers a permis de limiter les dégâts dans chacun de ces événements, alors que ces incendies ne se sont pas propagés à d'autres bâtiments à la suite de l'arrivée des équipes.

L'équipe du SSI a également répondu à plusieurs alarmes incendie et à deux feux de cheminée. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur les services d'incendie voisin à 49 reprises pour diverses interventions. Voici le tableau des appels 2023 du SSI.

Statistique des appels 2023

Description	Appel	Pourcentage %
Administration TP	1	1.27 %
Inondation	1	1.27 %
Alarme incendie	9	11.93 %
Assistance	49	62.02 %
Cheminée	2	2.53 %
Déversement	2	2.53 %
Vérification	8	10.13 %
Installation électrique	4	5.06 %
Résidence	2	2.53 %
Sauvetage civière - Traîneau	2	2.53 %
Sous-Total des appels	80	
Retrait des appels administration	1	0.8 %
Appel schéma	13	16.46 %
Assistance des autres SSI	49	62.02 %
Total d'appels pompiers	79	

Sur les 79 appels répondus, 4 appels nécessitaient l'atteinte d'une force de frappe selon les critères du ministère de la Sécurité publique et celle-ci ne fut pas atteinte. Cependant, considérant le nouveau schéma de couverture de risque de la MRC des Laurentides qui est entrée en vigueur le 21 février 2024, nos obligations auraient été atteintes.

RESSOURCE FINANCIÈRE

En 2023, l'administration du service d'incendie a utilisé 31 % du budget qui lui a été alloué par le conseil lors de l'acceptation du budget de la municipalité en 2023 malgré l'utilisation important de l'entraide tout au long de l'année.

Il est important de prendre en considération qu'en 2024 les coûts pour assurer la sécurité incendie de notre territoire sera plus élevé qu'en 2023. Nous devons négocier avec nos partenaires afin de nous permettre d'assurer la sécurité de nos citoyens de la municipalité. De plus, l'arrivée prochaine de la mise en vigueur du projet de loi C-224 sur la reconnaissance de 19 cancers à titre de maladie professionnelle obligera les employeurs à prendre les moyens pour réduire les risques de cancer chez les pompiers comme demande l'article 51 de la LSS.

En considérant le nombre de pompiers restant, nous sommes en mesure d'assurer la santé, la santé et l'intégrité physique de notre personnel. Ils sont en mesure d'avoir des habits de combat conformes. Nous avons également une réserve de 10 tenues de combat advenant le retour ou l'embauche de pompier.

RESSOURCES HUMAINE ET ENTRAÎNEMENT

Ressources humaines

En 2023, le service d'incendie comptait sur deux pompiers, ils ont été mandatés à l'entretien des équipements sous la supervision du directeur du Service d'incendie de St-Donat. Nous devons prendre également en considération en 2023 que pendant quelques mois un de nos pompiers n'était pas disponible en raison de maladie, ce qui nous contraignait dans l'exécution de nos obligations. En plus des interventions et des inspections hebdomadaires, nous avons également eu recours aux pompiers de St-Donat afin d'assurer la vérification des avertisseurs de fumée dans les résidences de la municipalité.

Nous avons procédé à la fin 2023 au rappel d'anciens pompiers et officier dans le but de reconstruire le service et ainsi nous permettre l'amélioration du niveau de performance dans l'attente d'une entente de service avec un service d'incendie pour la gestion de notre service.

Entraînement

Le schéma de couverture de risque oriente les services incendie à faire des entraînements mensuels afin d'assurer le maintien des compétences de ceux-ci. En 2023, l'absence d'officier pour la supervision des formations a contraint notre organisation à un minimum de formation. Les pompiers ont été intégrés à certaines formations du service d'incendie de St-Donat. Cependant, nous devons prendre en considération également que les pompiers de Val-des-Lacs sont pompier à temps partiel dans un autre service et qu'ils participent au maintien des compétences dans leurs autres services d'incendie respectif.

Dans l'éventualité d'une reconstruction en 2024, la mise en place d'un programme de maintien des compétences fera partie des tâches à prioriser.

Nous sommes conscients que l'année 2023 fut une année particulière pour notre organisation, nous avons travaillé en collaboration avec nos partenaires des services d'incendie limitrophe afin d'assurer la sécurité des résidentes de Val-des-Lacs. Nous avons été supportés également pour la vérification de nos véhicules et équipements en collaboration avec notre personnel restant et le SSI de St-Donat.

Nous ne pouvons passer sous silence que 2024 sera une année importante pour la sécurité incendie pour notre municipalité, et nous aurons des décisions importantes à prendre afin d'assurer la sécurité de nos résidents. Nous poursuivrons les démarches entreprises en 2023 afin d'en arriver à une entente de regroupement pour la protection de notre territoire.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière